

STRATEGIE ARAS 2024

GLOBAL : DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT CIVIL

- Adaptation des paramètres de protection des riverains face au développement des mouvements d'hélicoptères, d'avions à moteur, de charters et autres jets à réaction ;
- Cantonalisation de l'Aéroport : normes PSIA et mise en place de la stratégie aéronautique cantonale et du master plan – suivi.
- Nouveau contrat DDPS / Canton du Valais / Ville de Sion

AVIATION CIVILE : AMÉNAGEMENT - ROUTES - NUISANCES

- Hélicoptères – route de vols SUD-OUEST, respect sortie NORD et élévation des bandes verticales / suivi de mise en œuvre ;
- Hélicoptères – route de vol militaire au SUD / suivi ;
- FATO SUD -EST : agrandissement (sécurité) ;
- Aménagement tarmac NORD et démolition Village bois : fin de réaménagement – suivi ;
- Transfert du GVM sur le site des Vergers - suivi ;
- Hélicoptères d'épandage nettoyage – transfert SUD ; NORD = NON

AVIATION MILITAIRE : EMPLACEMENT EXTÉRIEUR DE SION

- Mouvements Forces aériennes 2023 : 300 mouvements maxi annuel – suivi ;
- Espace aérien Valais Central – élévation du plancher à 6000 m - suivi ;
- Touch & Go et Go Around avec Tiger et propellers au maximum – suivi ;
- Plan sectoriel militaire avec nouvel avion de combat F35A - suivi.

Le 07.02.2024